

Com' LESPARRE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



Ça s'est passé cet hiver
Vie associative
Bâtiment - Voirie
Vie scolaire

Clin d'œil manifestations
Sport
Environnement
Solidarité

Ne manquez pas
le festival au fil des mots

LE MOT DU MAIRE

Chers Lesparraines et Lesparrains,

Lors de notre élection en mars 2008, nous avons validé un budget qui ne reflétait pas tout à fait les idées et la philosophie de notre équipe.

Depuis le 10 avril 2009, enfin notre premier budget.

Pas d'endettement inconsidéré, une augmentation réfléchie, même si toute augmentation n'est pas chose facile.

Pour ce faire, nous avons décidé de baisser la part communale sur l'eau d'environ 30 000 euros. La réglementation va induire une baisse sur la part de notre fermier (la Lyonnaise des eaux) d'environ 60 000 euros.

Ce total avoisine 90 000 euros, une baisse que les consommateurs devraient constater sur leur facture. D'autre part, ce montant correspond aussi à la hausse de la part communale sur vos impôts locaux.

Ce budget 2009 repose sur trois piliers :

Associations, Rénovations (urbaine), Développement durable et propreté.

Le conseil Municipal a donc voté un budget en adéquation avec les projets de notre campagne électorale et avec le travail fourni par les commissions.

A ce titre, je voudrais remercier mes adjoints, qui ont présidé ces groupes de travail composés de la majorité et des membres de l'opposition. Nous avons appliqué, là aussi, ce que nous avons promis. « L'opposition aura la place qu'elle mérite ». Certains ont joué le jeu, d'autres moins ! Qu'importe, le résultat est très positif. La démocratie aura été au centre de nos préoccupations.

Certes, nous avons du faire des erreurs, tout est perfectible. Mais notre envie de bien faire, pour vous Lesparraines et Lesparrains, trouvera son écho dans les projets que nous allons pouvoir financer.

Parmi ces projets, en matière de propreté de notre ville et dans le cadre du développement durable, sont programmés : un achat de 4 véhicules électriques, une location de balayeuse et une réorganisation du service espaces verts - propreté afin de réaliser des passages réguliers et efficaces dans les « écarts » et les centres ville. D'autres projets seront bien sûr réalisés, vous allez voir votre ville changer, c'est notre souhait pour le bien de tous.

Lesparre est, et doit être la Ville référence de notre Médoc.

Lesparre bouge, cela se voit, cela se sent, cela doit progresser pour que vous et nos enfants s'y plaisent.

Nous nous battons pour cela.

Bernard GUIRAUD
Maire de Lesparre,
Vice Président

de la Communauté de communes
« Cœur du Médoc ».

SOMMAIRE

- ÇA S'EST PASSÉ CET HIVERp 4
- CLIN D'OEIL SUR DES MANIFESTATIONS À VENIR..p 5
- VIE ASSOCIATIVE.....p 6
- ET SI ON PARLAIT SPORT.....p 7
- BÂTIMENT - VOIRIE.....p 8
- LE BUDGET MUNICIPAL.....p 9
- ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIEp 10-11
- VIE SCOLAIRE.....p 12
- SOLIDARITÉ.....p 13
- TRIBUNE LIBREp 14
- AGENDA.....p 15

Directeur de la publication :
Bernard GUIRAUD
Rédaction et coordination :
Delphine DUPIN,
Jean-Luc FOURTON,
Séverine AVRIL, Ingrid VEZY,
Stéphanie CHAPELLE
et Sandrine MACHUQUE
Conception/Impression :
FCM-Graphic
Imprimé sur couché brillant FSC
Régie publicitaire :
Didier Musotte
(FCM-Graphic : 05 57 77 08 58)
Dépôt légal :
en cours de parution



Ça s'est passé cet hiver

4

LE REPAS DES AÎNÉS



Mme GUIRAUD
et Mr COUTREAU ouvrent le bal.

Le repas des aînés offert traditionnellement par la municipalité a eu lieu le 5 février.

Bonne humeur, musique et danse étaient au rendez-vous pour près de 300 convives.

L'année prochaine pensez à vous inscrire auprès du CCAS : le repas est offert aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'à leur conjoint. Un bus est mis à disposition pour se rendre au repas.

INFORMATIONS

Petite indiscretion...

Le thème du carnaval 2010 sera magie et contes de fées

Pour ne pas rater les manifestations sur notre commune, pensez-y !

Les conseillères en séjour de l'Office de Tourisme se tiennent toute l'année à votre disposition pour vous renseigner et organiser votre temps libre.

Tel fax : 05 56 41 21 96

Site internet :

<http://www.tourisme-coeurmedoc.com>

Horaires :

Du 15 juin au 15 septembre
du lundi au samedi
de 9H à 19H

Le reste de l'année
du lundi au samedi
de 9H à 12H30
et de 14H à 17H30



CARNAVAL 2009



princesses et chevaliers étaient au rendez-vous au pied de la Tour de l'Honneur.

C'est sous un soleil magnifique que s'est déroulé cette année le carnaval organisé par le Centre Culturel. La fête a été réussie grâce à l'ensemble des bénévoles mobilisés ainsi qu'à la participation de différentes structures : le SAM, les écoles et les périscolaires de Lesparre, les Pré-Ludes, les Amis de la Tour, le Fil Rouge, les CLSH, le Twirling bâton,... sans oublier les services techniques de la mairie et la police municipale.

En amont, de nombreuses petites mains ont travaillé pour proposer des boucliers, des affiches, des blasons, des couronnes de princesse, des déguisements riches et variés.

La fête a débuté à partir de 13H30 par une séance de maquillage très sollicitée. Puis les jeux installés à la Tour de l'Honneur ont été pris d'assaut par de nombreuses princesses, dames de la Cour et autres chevaliers : Château fort en structure gonflable, initiation aux échasses et au tir à l'arc avec l'association des Archers du Médoc et la dizaine de jeux traditionnels en bois animés par les bénévoles de l'association les Pré Ludes. Puis vers 15h, le défilé a commencé à se constituer...La reine de la Tour de l'Honneur et ses dauphines amenaient le cortège.



En suivant, la Batucada Maracatu Zuou et les filles du Twirling Bâton ont mis une ambiance festive à travers les rues de Lesparre... Un public nombreux (environ 1000 personnes) apostrophé parfois par un roi et une reine sur échasses forts présumptueux participait au spectacle. Le long cortège a déambulé à travers les rues pendant environ une heure.

Confetti et musique ont envahi la ville...et le public est retourné à la Tour pour juger et brûler Mr Carnaval que les enfants des CLSH avaient réalisé durant les dernières vacances.

Pour clore la journée, un lâcher de ballons offert par l'ACAL a eu lieu et tout le monde s'est retrouvé à l'espace François Mitterrand pour savourer un goûter bien mérité offert par la municipalité.



LES JOURNÉES RENCONTRES AVEC LES ARTISTES Du 27 au 31 Mai - 2^{ème} édition

Organisées en partenariat pas l'Office de Tourisme et le Centre Culturel à l'Espace François Mitterrand, ces journées ont pour objectif de sensibiliser les différents publics à la découverte de formes artistiques variées et à leur pratique au travers des ateliers.

Chaque artiste partagera son travail et sa passion avec le public : exposition, ateliers créatifs, temps d'échange ...

Exemples d'ateliers proposés : art textile, photographie, mosaïque, bandes dessinées, poterie, peinture, couture, scrapbooking, sculpteur ...

Renseignements : Office de Tourisme, Centre Culturel



INFORMATIONS



C'est très simple, ce jour là : faites de la musique... chez vous mais surtout dans la rue. Lesparre ne doit pas être épargnée par cette fête nationale et désormais internationale. Cette année sera l'occasion de célébrer 50 ans de chanson française !



FESTIVAL AU FIL DES MOTS Du 11 au 17 mai - 2^{ème} édition

Crieurs, chanteurs, poètes, acrobates, musiciens, écrivains, lecteurs, conteurs et conteurs, ... 17 artistes vous offrent de partager leurs univers lors de cette deuxième édition du festival AU FIL DES MOTS... une excursion artistique nourrie de rencontres dans les différentes communes du Cœur Médoc.

A ne surtout pas rater à Lesparre :

Samedi 16 à partir de 10h à la Maison de la Presse : rencontres littéraires avec les auteurs Bernard Duporge, Murielle Levraud, Déa l'Hoest, Michel Larroche, Les Tradinaires, ...

A 21h à l'esp. F. Mitterrand : « Dernier Rappel » théâtre récit de Pépito Matéo

Durée 1h30 - 17€ / 15 € (habitants CDC Cœur du Médoc) /gratuit - de 18 ans

Dimanche 17 à 15h à la Tour de l'Honneur « La messagerie Tarabuste » de la Fatal compagnie.

Présentation détaillée des spectacles & des artistes sur

<http://aufildesmots2009.jimdo.com> et renseignements auprès du Centre Culturel 0556411333.

CONCERT du 28 juillet 2009 « Cordes et Voix magiques d'Ukraine »

Des familles d'accueil sont recherchées pour héberger les jeunes filles concertistes durant leur séjour sur notre commune.

Pour tout renseignement, veuillez contacter
M. LIBEER
au 06.89.57.00.86.

LESPARRE AU CŒUR D'UNE CHASSE AU TRÉSOR TOURISTIQUE

Une animation touristique sous la forme d'une grande chasse au trésor originale est organisée en Gironde afin de faire découvrir aux aventuriers d'une année notre région, son patrimoine et tout ce qui fait sa richesse. Cette belle aventure emmènera les aventuriers sur notre Commune et plus particulièrement à la Tour de l'Honneur, monument historique. La participation de notre commune à cette chasse au trésor a été rendu possible grâce au travail de l'Office

de Tourisme et des Amis de la Tour toujours à l'affût de nouveautés pour faire découvrir notre territoire.

Sans aucun doute, cette aventure fera découvrir notre commune à de nombreuses personnes extérieures attirées par le challenge.

Un trésor d'une valeur de 1 200 € reviendra à celui qui le découvrira au terme d'une très belle année d'aventures dans notre Département.

Ce trésor contiendra des produits du

terroir, des entrées dans les musées, parcs, divers autres lots, etc.

L'engagement est libre, gratuit et sans obligation d'inscription.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de cette chasse aux trésors : <http://web-tresor.com> et auprès de l'Office de Tourisme.

Attention, l'aventure débute le 1^{er} mai 2009.



INFORMATIONS Bénévoles, au secours...

Vous souhaitez vous engager auprès d'associations locales, vous ne savez pas comment faire.

Contactez l'adjointe à la Vie associative, elle vous orientera. Les associations ont besoin de vous, faites vous connaître.



EN VRAC

L'amicale laïque vient de se doter d'un nouveau bureau. De nouveaux projets sont en route.

Pour tout renseignement contactez la nouvelle Présidente Madame ESPINOSA Fabienne (06.71.31.62.12).
Bulletin d'adhésion : 2 €

La nouvelle présidente de l'Association des commerçants et artisans de Lesparre, l'ACAL, est Madame ROBINE.

Contact : 05.56.41.00.19

L'association Office de Tourisme Amis de la Tour s'est scindée en deux associations distinctes : l'Office de Tourisme Cœur de Médoc et les Amis de la Tour. Des visites de la Tour de l'Honneur seront organisées durant toute la saison estivale, un emploi a été spécialement créé.

Visitez également le site <http://tour-de-lhonneur.jimdo.com>.

L'association ENVOLS (Espace Nouveau pour Vivre s'Organiser Libre et Solidaire) en quelques mots...

L'association EnVols (Espace Nouveau pour Vivre s'Organiser Libre et Solidaire), au cœur du Médoc, a un champ d'action sur le canton de Lesparre (15 communes). Un nouveau bureau a été mis en place dont Madame Annie Bonnet en est la présidente. Différents ateliers sont proposés tout au long de l'année et offrent à toutes les familles un ensemble de services et d'outils de proximité.

La directrice Madame Colas et son personnel vous accueillent et s'engagent sur de multiples actions, notamment l'Épicerie Solidaire en partenariat avec les CCAS, MDSI, MSA et le secours catholique. L'adhésion est de 5 euros par an et permet un accès aux services et à l'Épicerie pour 6 mois, renouvelable une fois.

Les personnes dans une situation sociale et économique précaire s'engagent à mettre en place avec le personnel un projet « de vie ». Elles doivent habiter le canton de Lesparre et avoir un « restant à vivre » d'un maximum de 150 Euros par mois et par personne.

Chaque dossier est unique, donc n'hésitez pas à vous renseigner.

L'association EnVols permet aussi à tous de découvrir des ateliers de tout genre : cuisine, initiation à l'informatique, écriture, aide et accompagnement dans les démarches administratives, des sorties en famille, des activités partenariales (ex : Festival du printemps et de la petite enfance), prêt d'un véhicule et un point service CAF33. Certains ateliers nécessitent une participation minimum.



N'oubliez pas : l'association s'engage à agir en priorité sur les habitudes de vie, dans une démarche participative pour favoriser le lien social, le lien familial et intergénérationnel, l'estime de soi et participer au développement social local en milieu rural.



Pour plus de renseignements :
Association
EnVols
4 rue bien aimé
coiffard
33340 Lesparre
05 56 41 80 61
solenvols@orange.fr



SOLIDARITÉ AU BURKINA FASO

Venez rejoindre de nombreux Lesparrains (dont Odile Thomas), le Club Omnisport, le Centre Culturel et le Comité des Fêtes pour soutenir le Mouvement Associatif Solidarités (MAS) Burkina dont le siège social est à Castelnau.

MAS favorise l'accès à l'éducation de 3 200 écoliers, a mis en place une crèche et des secours d'urgence pour les bébés ainsi que des microprojets (forages de puits, etc.).
Contact Pauline 05 56 58 21 84 ou www.burkina-mas.fr

TIMSO

Le 29^{ème} Tournoi International Minimes du Sud-Ouest de Football aura lieu du 30 mai au 1^{er} juin 2009.

Il a été créé en 1974 et a pour but de permettre aux jeunes de 12 et 13 ans des clubs organisateurs de se « frotter » avec des jeunes venant de tous horizons en des joutes « footballistiques » dont le leitmotiv est l'AMITIE.

Ce tournoi regroupe 12 équipes (de 14 joueurs et 2 dirigeants), entièrement prises en charge par le TIMSO dès leur arrivée au stade, à la gare de Lesparre ou encore à Bordeaux. Elles sont réparties en 4 poules évoluant sur 4 stades différents selon un règlement homologué par la Ligue de Football d'Aquitaine.

En 34 ans, le tournoi a enregistré la participation de clubs d'Allemagne, d'Algérie, d'Angleterre, de Belgique, du Canada de St Pierre et Miquelon, de Marie Galante, d'Écosse, d'Espagne du Portugal et de toutes les régions de France.

En vrac

Le nouveau président du SAM OMNISPORTS est Monsieur Georges GORIE.

Si vous souhaitez faire de la course à pied, du saut ou du lancer de poids entouré par des personnes diplômées, n'hésitez pas à contacter Mme M. J. Constant, présidente de la section Athlétisme qui est en pleine évolution.

BADMINTON

La section Badminton rattachée au SAM, recense environ 30 adhérents. Cette activité se pratique les dimanches matins (à partir de 10h00) et/ou les lundis soirs (à partir de 20h30) au COSEC de Lesparre. La pratique reste du domaine du loisir et une évolution vers la compétition est envisagée

pour la saison prochaine selon les envies de chacun. Le Badminton reste avant tout un moment de partage et de convivialité où tout le monde peut entretenir sa forme, pratiquer en famille à moindre coût, le matériel est fourni (une paire de tennis de "salle" est le seul impératif). Venez essayer, et si vous

êtes séduit la cotisation (15€ jusqu'à fin juin 2009) et le certificat médical vous permettront de pratiquer et bénéficier des bienfaits d'un "loisir pour tous".

Contact : M. Eric Meyer
05.56.41.10.58.



CITY PARK

Cet espace de loisir multisports ouvert depuis fin Janvier 2009 est un lieu de rassemblement pour tous les fans de sports collectifs (basket-ball, football, handball, rink-hockey...) Il est déjà très fréquenté, espérons que les usagers sauront le garder propre et accueillant !

La pose des panneaux de côtés du City Park est prévue au plus tard pour le dernier trimestre 2010. Cela permettra d'accroître le confort et la sécurité dans le jeu.

Venez nombreux profiter de ces installations !



EN BREF

Vente de bâtiments communaux

La commune met en vente les bâtiments suivants:

- > Ancienne perception Cours Jean Jaurès
- > Logement 14 cours Jean Jaurès
- > Logement Place Saint Clair

Les visites sont organisées par les services techniques sur rendez-vous.

Contact Mairie 0556732100

Un nouveau directeur des services techniques



Arrivé le 23 février 2009, Monsieur Cédric Narbaté, originaire de Naujac sur Mer, a été recruté en tant que Directeur des Services Techniques de la commune. Il a au long de sa carrière, gravité tous les échelons. De simple agent territorial à la mairie de Pauillac jusqu'à devenir le Directeur des Services Techniques de la Communauté de Communes de Centre Médoc à Pauillac. Il a pour mission d'encadrer, de gérer les services techniques, les ateliers municipaux, la voirie, les espaces verts.

Elément indispensable au bon fonctionnement de la mairie, il nous confie « que tout se passe bien avec les élus mais surtout avec le personnel. »

Les élus, le personnel lui souhaitent la bienvenue !

LE RÈGLEMENT DE VOIRIE

La commission Voirie a élaboré au cours de l'hiver un projet de règlement de voirie. Les objectifs d'un tel document sont multiples.

Le premier est de définir les caractéristiques des aménagements en fonction de la situation des voies. Nous proposons 3 classifications.

Les voies Urbaines dont le bâti jouxte globalement le domaine public

Les Semi urbaines dont le bâti bien que dense ne jouxte pas le domaine public

Les rurales avec un bâti épars ou sans bâti.

Les aménagements futurs seront réalisés conformément aux propositions du règlement. La qualité des aménagements sera fonction de la classification.

Ensuite nous trouvons les conditions pour la délivrance

des arrêtés de circulation, ainsi que les différents usages de la voirie (stationnement, entretien des trottoirs, écoulements des eaux pluviales, collecte des ordures ménagères, obligation des riverains).

Des articles sont consacrés aux occupations du domaine public. Ces occupations peuvent être de plusieurs ordres. Il y en a qui seront soumises à redevances (pour les travaux et les occupations commerciales) et d'autres non soumises (réalisation des accès, dispositif d'évacuation des eaux pluviales, emplacement pour déménagement etc.).

Le dernier chapitre concerne la réalisation des travaux sur le domaine public. Il est question de la coordination des principaux concession-

naires (ErDF, France Télécom, Lyonnaise des eaux et leurs sous traitants), des modalités administratives et des prescriptions techniques pour les réfections.

Ce document est consultable auprès des services techniques de la mairie. Il va faire l'objet d'une présentation aux associations de commerçants et d'entrepreneur avant son approbation en conseil municipal. Il sera ensuite applicable.

Un document viendra le compléter au cours de l'année 2009. Il concernera la signalisation publique, touristique, artisanale et commerciale. Une charte sera élaborée et une consultation sera lancée pour trouver un prestataire chargé de sa mise en œuvre.

TRAVAUX EN COURS MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

26^e tranche d'assainissement des eaux usées : concerne la rue Jean Moulin, la rue de Lescarnadey, la rue Antoine Clary, la rue Maurice Rey et une partie de la rue du ZIC. Les travaux ont été attribués à l'entreprise Canasout. La réalisation se déroule de mars à juin.

Tranche d'eau potable : Les travaux sont en cours d'attribution, ils concernent la rue Jean Moulin, le chemin du cabanon et le remplacement d'une cinquantaine de branchements plomb. *La durée de ces travaux sera de 2 mois à compter du mois de mai.*

Tour de l'honneur : Les travaux de la première tranche (la courtine) ont commencé en février pour une durée prévisionnelle de 6 mois. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise CAZENAVE.



LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET DE L'ANNÉE 2009 LE 10 AVRIL 2009.

Le budget est l'acte juridique, qui prévoit et autorise dépenses et recettes sur une année.

Le budget doit obligatoirement être équilibré (dépenses = recettes).

On vote donc un budget dans sa globalité, à la fois les dépenses et les recettes !

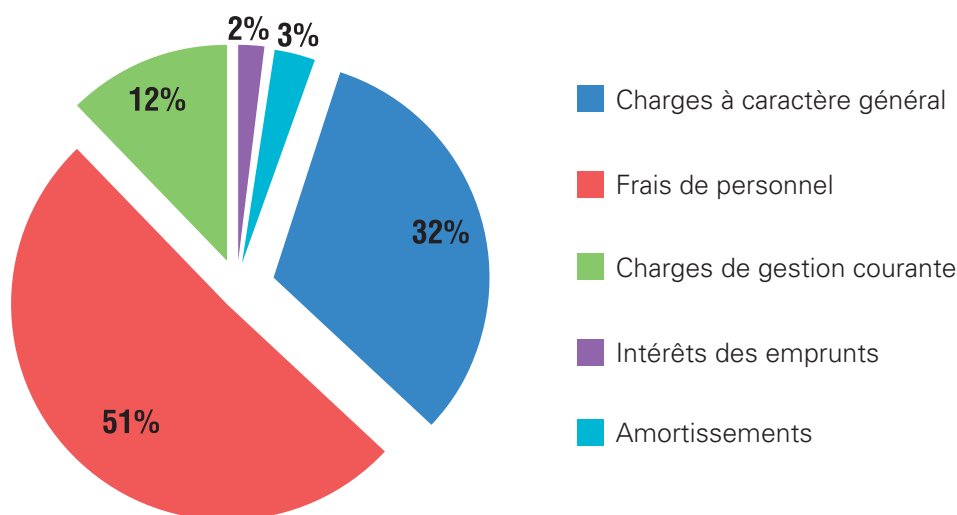
On distingue deux sections : le **fonctionnement** qui

concerne la gestion courante des services municipaux et l'**investissement** qui concerne toutes les opérations qui accroissent, ou diminuent, la valeur du patrimoine municipal.

Les notifications des bases fiscales sur lesquelles le Conseil Municipal vote un taux pour obtenir le produit

fiscal, et la notification de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ne sont transmises par les services d'État qu'au mois de mars. Ces deux éléments constituent l'essentiel des recettes de fonctionnement c'est pourquoi le budget primitif n'est voté qu'après cette date.

La répartition des dépenses de fonctionnement 2009



Les principales subventions 2009 (250 000 euros) sont en augmentation de 15,4 % par rapport à l'année précédente.

Quelques montants du budget 2009 : le CCAS = 110 000 €, les subventions de fonctionnement aux associations = 140 000 € (dont le Centre Culturel : 41 100 €, le SAM omnispport : 41 000 €, la Foire aux vins : 20 000 €, Musique en tête : 9 000 €, Rugby Pays Médoc : 7 500 €, l'Union Musicale : 6 000 €, les Amis de la tour : 2000 €,

le Comité de jumelage : 2 000 €, DFCI 1 500 €, l'ACCA : 1 200 €, le Fil rouge 1 000 €, etc.)

Les taxes foncières et taxes d'habitation représentent environ 39 % des recettes de la commune (1 926 820 €).

Le montant de ces taxes dépend des bases fiscales (déterminées par les services fiscaux) et des taux votés par les conseils municipaux.

En 2009, les taux passent de 15,14 % à 15,9 % pour la taxe d'habitation et de 20,51 % à 21,54 % pour le foncier bâti. Cela permet

d'augmenter d'environ 90 000 € les recettes et de diminuer d'autant l'emprunt qui sera nécessaire pour équilibrer la section d'investissement !

NB : La part communale sur l'eau va baisser ce qui conduira à une baisse du montant de la facture d'eau pour la plupart des consommateurs (cette baisse sera d'un montant comparable à celui généré par l'augmentation des taux des taxes foncières et d'habitation).

Mais qu'est-ce donc....

Les charges à caractère général :

achat de petit matériel, entretien et réparation, assurances, chauffage, électricité, eau...

Les frais de personnel :

salaires, charges sociales, avantages sociaux. **POUR INFO :** Moyenne des villes de notre importance 60 à 70% du budget. À Lesparre, ils s'élèvent à 51%

Les charges de gestion courante :

subventions (CCAS, associations), indemnités des élus.

Les principales actions d'investissements :

Véhicules électriques, jardins familiaux, aménagement du parvis de la gare, réfection du Club House, giratoire de St Léonard, espaces sportifs (tribune d'honneur, grille du stade, arrosage) aménagements de sécurité (École Notre Dame et l'entrée d'agglomération route de Pauillac), Tour de l'Honneur, fossé de Belloc, columbarium, etc.)

Pour réaliser toutes ces actions il sera nécessaire de recourir à un emprunt d'environ 900 000 €.

1, 2, 3 ... PLANTEZ !

Afin de créer un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des touristes, la Municipalité mène des actions en faveur de l'embellissement et du fleurissement des espaces publics et privés. La ville vient à nouveau d'être récompensée et



d'obtenir le **1^{er} prix de sa catégorie** (ville de 5001 à 30.000 habitants) au **Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris 2009**. La ville n'a pas été la seule à être primée, puisque M. PINET, concierge de la RPA Louise Michel a lui aussi reçu un prix pour le fleurissement de la résidence.

C'est également grâce aux particuliers que la ville de Lesparre a pu obtenir ces prix, notamment Mme et M. PICOT, lauréat de notre Concours Communal des Maisons Fleuries 2008 ont aussi été récompensés au Concours Départemental.

Pour encourager les lesparrains à embellir la ville, la Municipalité organise cette année encore le Concours Communal des Maisons Fleuries. Le règlement, ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie du 11 mai au 7 juin. (date limite d'inscription au concours).

ET SI NOUS PARLIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Au delà de la gestion du quotidien et de l'exercice de nos compétences pour permettre une bonne qualité de vie collective, il nous faut préparer l'avenir pour que nos enfants ne connaissent pas des conditions de vie moins bonnes que les nôtres.

L'observation et le partage de l'information permet de définir des objectifs, d'expliquer le sens de nos décisions et de renforcer la participation des citoyens. Chacun doit adopter de nouveaux comportements dans la vie quotidienne. Nous devons aujourd'hui faire vivre le développement durable en actes et non simplement dans les discours, car le plus grave reste à venir.

Selon les experts, l'accumulation des gaz à effet de serre va provoquer une hausse des températures de 1,8 à 4 degrés d'ici à 2100. Cela va provoquer le déplacement de millions d'hommes avec son cortège de fléaux : pauvreté, pollutions de toutes sortes, diminution des ressources etc...

Chacun a son rôle à jouer et le devoir de se mobiliser. Nous devons dans la Politique de la Ville, la nôtre, donner l'exemple, faire inscrire l'éducation à

l'environnement dans le débat social, servir de guide pour :

- **1- Faciliter la mise en œuvre concrète des projets et actions sur le terrain, suivant la Commission « Développement Durable » mise en place par la Mairie.**
- **2- Favoriser le développement des énergies renouvelables adaptées au territoire pour maîtriser les consommations énergétiques par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les impacts de la pollution de l'air sur la santé publique.**
- **3- Favoriser les échanges d'expériences intercommunales pour encourager la complémentarité avec le réseau de transport et notamment sur des modes innovants de transports collectifs.**
- **4- Sensibiliser les ménages et les Collectivités à la nécessité de réduire la facture d'eau et de mieux prendre en compte les normes environnementales dans les constructions.**

Au final, pour qu'un réflexe environnemental et de protection de nos ressources naturelles émerge et s'installe durablement à Lesparre, la Municipalité montre la voie par des exemples concrets et pilote aussi des actions collectives. Quelques axes nous semblent devoir être explorés rapidement, si nous voulons susciter l'adhésion de nos concitoyens et améliorer le cadre de vie de chacun, tout en préservant l'avenir :

- Les énergies propres, renouvelables, type chauffage solaire.
- La récupération des eaux pluviales.
- Les véhicules électriques.
- La propreté de la Commune avec une grande opération « Ville propre ».

Pour la Commission de Développement Durable

Jean Cazaux





POURQUOI ARROSENT-ILS ?

Nombreux sont les passants qui regardent avec étonnement le personnel communal arroser les fleurs ... alors qu'il a plu 2 minutes avant !! « Et vas-y que je t'arrose, et vas-y que ça déborde !! Et même l'hiver ils arrosent, alors qu'il fait 10 degrés ! »

Trois raisons à cela. Les pots de fleurs actuellement en place sont composés de cubes, qui ne sont pas suffisamment larges pour laisser pénétrer de l'eau de pluie. De plus, le feuillage empêche l'eau de pénétrer. Enfin, ces cubes doivent être arrosés suffisamment longtemps pour que le terreau soit entièrement imbibé d'eau, d'où le débordement...

Les plantes ont également besoin d'eau l'hiver pour survivre, comme nous !

Très sensible à l'environnement, la Municipalité a décidé d'acquérir des récupérateurs d'eau de pluie, utilisés pour l'arrosage. Monsieur Stéphane Béringuer, responsable des espaces verts, travaille actuellement sur un projet de vasques avec réservoir d'eau permettant un arrosage moins fréquent. Enfin, une étude est menée concernant l'arrosage automatique des différents massifs de la ville, afin de contrôler le débit de l'eau et de limiter toute déperdition d'eau.

LA COLLECTE DES DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES DANS LES DÉCHÈTERIES



Les DEEE sont les déchets des équipements électriques et électroniques

incluant tous leurs composants, sous-ensembles et consommables spécifiques. Ils comprennent les produits blancs (électroménager), les produits bruns (TV, vidéo, Hi Fi) et les produits gris (bureautique et informatique).

Déchèteries et revendeurs.

Vous pouvez dorénavant rapporter votre équipement électronique en fin de vie dans une des neuf déchèteries du SMICOTOM. Cependant, dans le cas d'un nouvel achat, votre revendeur est dans l'obligation de reprendre votre ancien équipement : c'est le principe de la « reprise 1 pour 1 ».

Traitement spécifique. Si vous déposez ces déchets chez un revendeur ou dans les déchèteries du SMICOTOM, ils bénéficieront d'un traitement spécifique. Ainsi,

les fluides frigorigènes, les mousses d'isolation et les métaux lourds seront récupérés pour être traités et un broyage **permettra de récupérer les différents métaux recyclables.** Favoriser la réutilisation. Vous pouvez également apporter vos appareils à une ressourcerie ou une recyclerie (Emmaüs, Grenier de l'Insertion à Avensan, ...). Ils seront remis en état de marche pour être revendus dans des magasins spécialisés. La réutilisation, c'est encore mieux que le recyclage.

INFO

Co voiturage

Envie de faire des économies ? Besoin de protéger l'environnement ?

La Municipalité a une solution pour vous : le covoiturage ! Que ce soit pour vos trajets quotidiens, ou de façon exceptionnel, n'hésitez pas à venir vous inscrire dans le fichier présent à l'accueil de la mairie.

Prochainement, vous pourrez également vous inscrire directement sur internet dès la création du site de la ville.



QUESTION DE PROPRETÉ ...

La commune souhaite cette année mettre l'accent sur la propreté de la ville.

A cette fin, elle entend notamment acquérir à compter du mois de Septembre 2009 pour chaque cantonnier une brouette électrique. Ce véhicule se présentant sous la forme d'un petit scooter fermé, dispose d'une benne d'une contenance de 500 litres et permet d'installer à

l'arrière une pelle et un balai, il peut accueillir une cuve d'eau et un tuyau d'arrosage.

Ce véhicule propre permettra à chaque agent de ramasser les déchets collectés. Finis donc les petits tas laissés sur le côté dans l'attente du passage du camion. En motorisant les agents, la mairie



espère par ailleurs qu'ils pourront couvrir un plus grand secteur.

Ce dispositif sera rapidement complété par la location d'une balayeuse de voirie qui devrait permettre, avant tout achat, de déterminer si le gain en temps et en efficacité dans le nettoyage de nos rues est suffisamment important pour justifier une telle dépense.

Enfin, le service des espaces vert va se doter d'un camion électrique totalement silencieux destiné à la collecte des déchets verts mais également à l'arrosage des espaces verts et fleuris, ce qui devrait limiter les gênes occasionnés en centre ville en bruit et circulation.

L'ensemble de ces véhicules sera pour partie subventionné par l'ADEME.



INFO

Pour découvrir la MFR de Lesparre et ses formations par Alternance ; Venez nous rendre visite à la Journée Portes Ouvertes, le : samedi 16 Mai 2009, de 9h00 à 16h00.



SERVICE MINIMUM : MOBILISATION MAXIMALE

Notre commune, comme la majorité des communes de petite ou moyenne importance se trouve structurellement dans l'incapacité de mettre en place le service minimum d'accueil tel que le prévoit la loi.

Problèmes de sécurité, manque d'effectifs, manque d'information, les motifs ne font pas défaut.

Au strict niveau réglementaire, la municipalité pourrait se contenter de cet état de fait, considérant que le fait de ne pouvoir assurer la sécurité des enfants suffit à ne pas organiser d'accueil.

Dans un souci de faciliter la vie de nos concitoyens, il nous semble judicieux de faire appel aux bonnes volontés des parents, grands-parents, ainsi que de tous les volontaires qui pourraient mobiliser un peu de leur temps pour assurer ce service d'accueil au sein des écoles les jours de grève.

Si vous disposez de ces disponibilités, nous vous remercions de vous faire connaître en laissant vos coordonnées à l'accueil de la mairie.

Nous constituerons une liste de volontaires mobilisables en cas de besoin.

CONNAISSEZ-VOUS LA MAISON FAMILIALE DE LESPARRE ?



Souvent nommée, la MFR de Lesparre, cet établissement scolaire est une association (loi 1901) dirigée par un Conseil d'Administration regroupant des anciens et actuels parents d'élèves, dont la Présidente est Madame Sarrade.

La MFR de Lesparre est une école qui accueille des élèves en classe de 4^{ème} et 3^{ème} par alternance, de BEPA Service à la Personne et de BAC PRO Service en Milieu Rural.

Des formations concrètes qui visent la réussite de l'insertion professionnelle en proposant la moitié du temps de formation en entreprise.

ZOOM sur la classe de 4^e & 3^e par Alternance : Souvent les jeunes en classe de 5^{ème} ou de 4^{ème} rencontrent des difficultés scolaires, un manque de confiance en eux et doutent sur leur orientation.

La solution, venir en 4^e ou 3^e à la MFR de Lesparre, va permettre à ces jeunes de découvrir des milieux professionnels et d'apprendre les cours d'une façon différente. La force de la pédagogie en Maison Familiale, c'est l'apprentissage des matières par le vécu du jeune.

Tout au long de l'année, Madame Binet & Madame Bruno, respectivement, responsable de la classe de 4^e et de 3^e avec l'équipe pédagogique mettent en place des ateliers, des animations, afin d'intégrer au mieux les jeunes dans un groupe mais aussi de les responsabiliser. De plus la vie en Internat, leur apporte une expérience supplémentaire avec l'apprentissage de la vie en collectivité et la réalisation de soirée animée par Christelle leur animatrice.

MFR de Lesparre, 34, rue du Lieutenant-Colonel J.-Lagarigue 33341 LESPARRE CEDEX - Téléphone 05 56 41 06 79 www.mfrlesparre.canalblog.com

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES DE LA COMMUNE

Une étude a été réalisée par la DDE de Septembre à Octobre 2008 concernant des aménagements de sécurité aux abords des écoles Beaugency, J. Prévert, P. et M. Curie et Notre Dame de notre commune.

La phase diagnostic a pris en compte les cheminements des piétons (élèves seuls ou accompagnés), les traversées de routes, l'emplacement des bus, le parking et le déplacement des automobiles.

Des propositions d'aménagements ont ensuite été présentées à la commission voirie (création de parking, pose de barrières de sécurité, mise aux normes accessibilité, création de cheminements piétons, etc.).

Un aménagement de sécurité par an est prévu. En 2009 sera réalisé celui l'école Notre Dame classé prioritaire (mise en conformité du cheminement piétons, élargissement de la zone d'attente, création d'un plateau traversant).



DES ANIMATIONS A LA RÉSIDENCE LOUISE MICHEL



Les résident(e)s du foyer-logement Louise Michel peuvent depuis le 1^{er} mars prendre leur repas le midi au restaurant de la résidence. Le concierge Mr Pinet aidé par les résidents eux-mêmes sert les repas qui se terminent toujours par un café offert par la municipalité.

A partir du 7 mai, les lesparrains et les lesparraines de plus de 65 ans qui se seront inscrits auprès du CCAS pourront bénéficier une fois par semaine d'une animation par l'association « Les Préludes ». Les membres de l'association proposent une animation autour de jeux de société qui peuvent devenir de vrai « remue méninge ».

Cette animation aura lieu tous les mardis après midi de 15h à 17h à la résidence Louise Michel.

LES JARDINS FAMILIAUX

C'est sur un terrain situé près de la résidence Louise Michel et du hameau de Luzan que ce projet devrait voir le jour. Des parcelles de tailles variables, chacune aménagée avec un abri de jardin seront mis à la disposition d'une association. Celle-ci va élaborer un règlement intérieur et se chargera de l'attribution et de la gestion des jardins.



INFORMATIONS DIVERSES

Avec le printemps, vient le temps du jardinage et quelques conseils ...

RESPECTEZ LES HORAIRES DE NUISANCES SONORES AUTORISÉES



Selon arrêté du Maire, il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses ...) à moins de 100 mètres d'une zone habitée :

- Les jours ouvrables avant 8h et après 20h
- Les samedis avant 8 h, entre 12h et 15h, et après 19h
- Les dimanches avant 9h et après 12h.

AUCUN FEU DE DÉCHETS N'EST AUTORISÉ

Tous les déchets doivent être apportés dans les déchèteries qui se chargent d'effectuer leur tri sélectif.

La déchèterie de Lesparre est ouverte du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (tél : 05.56.41.16.23).

SACHEZ-LE !

Le pôle emploi (ASSEDIC ANPE) tient des permanences en Mairie uniquement sur rendez-vous un lundi sur deux et tous les mardis, mercredis et vendredis . Renseignements auprès de l'accueil de la Mairie.



LES NOUVEAUX COMMERCES

Mme DEL MORAL Katia a ouvert un magasin de lingerie, bijoux ... Kat'Elegance, 86 rue Jean Jacques Rousseau depuis le 20 février.

Le Café La Bodega Bar Tapas a ouvert Place des Martyrs de la Résistance (Place de la Gare).

L'Escale Fleurs 5 rue Jean-Jacques Rousseau.

INFO Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, nous demandons à toutes les personnes « fragiles » (par leur grand âge, leur maladie, leur isolement) de se faire connaître auprès du CCAS de la mairie .

Bien sûr les proches (amis, voisins, soignants) peuvent également nous contacter à leur place.

Cette liste nous a aussi permis pendant la tempête d'appeler les personnes recensées par ce moyen et ainsi de leur apporter notre soutien.



■ Groupe « Cœur Médoc Avec Vous »

A PROPOS DE LA CDC !!!

Plusieurs séances du Conseil Communautaire de la CDC viennent d'aboutir au vote du Budget Primitif 2009. Concernant plus particulièrement les Investissements envisagés, nous ne sommes pas sûrs de leur pertinence. Au regard de leur volume, ils n'apporteront pas de réponse forte, à la hauteur des enjeux que nécessite notre environnement économique, peu porteur. Que vont-ils engendrer comme charges, en frais de fonctionnement notamment ? Ne vont-ils pas conduire à réduire, voire à supprimer des actions, qui nous semblent prioritaires ?

Nous ne donnerons que quatre exemples ayant une incidence sur la vie quotidienne de nos concitoyens :

- 1) Pour une bonne cohésion des 11 Communes, une politique culturelle de qualité nous semble essentielle. Or, aujourd'hui, nous sentons poindre un recul, voire un « lâchage » de la CDC. Le festival des mots serait passé « à la trappe » sans un effort particulier de

quelques Communes. Quid de la Médiathèque ?

- 2) La Politique de l'Enfance ne sera-t-elle pas sacrifiée, par manque de moyens ? Que va devenir le Centre de Loisirs -CLSH- ? Sa survie est pourtant essentielle.
- 3) Les importants travaux que nécessitent les immeubles acquis, vont-ils permettre à la CDC de répondre à la demande urgente de locaux de la part du Pôle Emploi. Ne risque-t-on pas de voir celui-ci abandonner ou différer son installation rapide, pourtant nécessaire au Cœur de notre CDC ?
- 4) Rien ne transparait du budget prévisionnel en matière d'économie, d'emploi ou de formation. Des actions incitatives seront-elles engagées et des moyens dégagés pour attirer des entreprises et des candidats entrepreneurs (Aménagement d'un Pôle performant autour de EPSILON COMPOSITES, création d'une pépinière d'entreprises etc...)?

Ceci, sans oublier le Développement Durable, la protection environnementale et la préservation de nos ressources naturelles, au demeurant créateurs d'emplois. La Ville de Lesparre nous semble bien seule dans sa démarche en ces domaines.

Au total, nous sommes inquiets de la passivité, à quelques exceptions près, de l'ensemble des représentants communaux de la CDC, face à cette dérive et à cette politique qui semble se résumer à la chasse au mètre carré !!!

Sans vouloir entamer une quelconque polémique, nous ne pouvons nous associer à cet « abandon en rase campagne », que nous dénonçons avec force.

C'est un coup bas pour l'économie de notre Collectivité. Répétons que sans création de valeur, point de salut.

Jean-Claude Laparlière, Manuella Dubos, Jean Cazaux
Liste Lesparre Cœur Médoc – Avec Vous

■ Groupe « Union Lesparre-Médoc »

TOUJOURS PLUS

Chiffres erronés, remaniés à plusieurs reprises, documents transmis hors les délais légaux, il n'aura pas fallu moins de trois réunions du conseil municipal pour que l'on puisse enfin examiner des comptes administratifs et de gestion 2008 cohérents. S'appuyant sur les résultats ainsi obtenus, comme je le réclamais en vain depuis 8 ans, la majorité municipale a présenté des budgets primitifs pour 2009 dont le contribuable lesparrain retiendra, pour l'essentiel, qu'il lui est demandé de mettre la main à la poche encore plus que par le passé.

En effet, malgré le vote CONTRE des seuls élus du groupe socialiste et de moi-même, c'est une augmentation de 5% des taux des trois taxes locales (habitation, fonciers bâti et non bâti) qui a été adoptée, avec le soutien du 3eme groupe dit d'opposition. Si l'on tient compte de l'augmentation annuelle des bases nettes d'imposition généralement observée, (en moyenne

1,5%), c'est au final une augmentation de 7,5% de la part communale que le contribuable lesparrain constatera en fin d'année sur ses avis locaux d'imposition.

Un constat analogue, dans une moindre mesure, pourra d'ailleurs être fait pour les parts départementale et régionale.

C'est donc bien une volonté délibérée de TOUJOURS PLUS D'IMPOTS qui tient lieu de politique budgétaire, alors qu'il y aurait beaucoup mieux à faire.

En cette période de crise économique qui affecte toutes les tranches de la société, et notamment la classe moyenne aux revenus juste supérieurs aux plafonds permettant de prétendre à des avantages sociaux, on aurait pu espérer de la part de nos responsables municipaux une contribution à l'effort général de préservation du pouvoir d'achat des citoyens. Au lieu de cela, entraînés dans une spirale infernale d'augmentation des dépenses de fonctionnement, la crise leur sert de prétexte à une augmentation de

l'ensemble des contributions directes de 11% par rapport à 2008 (191 331,00 euros supplémentaires), très largement supérieure au taux d'inflation prévisible pour 2009.

En contrepartie, on nous explique que le surcroît de taxes dû à la seule augmentation des taux serait compensé par une baisse équivalente du prix de l'eau : présentation fallacieuse qui oublie de dire qu'elle ne concernerait pas la même population et qu'elle ne deviendrait pas effective immédiatement, alors que les avis locaux d'imposition, eux, seront bien réels en 2009.

Soutenir les associations, promouvoir le développement durable, c'est bien.

Et « Pourquoi pas » se préoccuper davantage de l'intérêt général de l'ensemble des Lesparrains ? Ce serait mieux.

Alain JEANTET
Conseiller municipal.

■ Groupe « Parti socialiste »

Article non transmis au jour de l'envoi de la maquette pour impression

En MAI

- **Vendredi 8 mai à 11h** : Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts
- **Du 11 au 17 mai** : Festival au fil des mots Centre Culturel de Lesparre (voir article page 5)
- **Samedi 16 mai** : Portes Ouvertes à la Maison Familiale et rurale de Saint Trélody
- **Samedi 16 mai** : Débat Ligue des Droits de l'Homme sur le thème le Droit des Femmes
Cinéma le Molière
- **Du 17 au 24 mai** : Fête de l'ascension à Saint Trélody : dimanche 17 à 10h30 couronnement de la Rosière – fête foraine, nombreuses animations dont vide grenier, feu d'artifice offert par la municipalité.
- **Mercredi 20 mai à partir de 18h** : finales du district / finales du Challenge benjamins SAM FOOT (Stade Lesparre)
- **Jeudi 21 mai à partir de 10h** : finales du district / finales seniors et jeunes du District Gironde Atlantique SAM FOOT (Stade Lesparre)
- **Du 27 au 31 mai** : Journées rencontres avec les artistes (espace François Mitterrand) (voir article page 5)
- **Dimanche 31 mai au lundi 1^{er} juin** : TIMSO (tournoi international Minimes du Sud Ouest) (stade Lesparre) (voir article page 7)

En JUIN

- **Dimanche 7 juin** : Elections européennes Heures d'ouverture des bureaux de vote : 8h-18h
- **Dimanche 14 juin** : Concours annuel Club de Tir Lesparre
- **Lundi 15 juin 19h** : Réunion publique Espace François Mitterrand, thème : développement économique - communauté des communes d'autres thèmes seront abordés lors de prochaines réunions
- **Dimanche 21 juin** : FETE DE LA MUSIQUE

En JUILLET

- **Les 01, 02 et 03 juillet** : exposition photos Centre de santé mentale (espace François Mitterrand)
- **Jeudi 9 juillet** : Journée Don du sang (espace François Mitterrand)
- **Mardi 28 juillet à 21h** : Concert Tcharivni Strouny « Les Cordes et Voix magiques d'Ukraine » (espace François Mitterrand)



Votre avis nous intéresse...

Après une période de test mise en place à partir du mois d'octobre 2008, le temps est venu pour nous de recueillir vos avis sur les nouveaux horaires d'ouverture de votre mairie.

Vous trouverez un coupon détachable à remettre à l'accueil de la mairie.

A noter, les photocopies ne seront pas prises en compte, seuls les coupons originaux seront comptabilisés.

Le maintien de l'ouverture des services un jour par semaine jusqu'à 19h est-il souhaitable ?	OUI - NON
Le maintien de l'ouverture sans coupure de 09h30 à 16h le vendredi vous convient ?	OUI - NON
L'heure d'ouverture de la mairie (9h30) vous convient-il ?	OUI - NON
Préféreriez-vous revenir à des horaires d'ouverture et fermeture classiques ?	OUI - NON

SANZ T.P. MEDOC

Démolitions - Voiries - Assainissements

Z.I - BP 110 - 33250 PAUILLAC

Tél : 05.56.59.17.80

Télécopie : 05.56.59.12.19

RESTAURANT



Le Blé Noir

1 route de Lesparre - RN 215 - 33340 GAILLAN

Tél. 05 56 41 63 08



MEUBLES MENDO

ÉBÉNISTE

Création meubles • Restauration et Copies meubles anciens
Cuisines • Meubles sur mesure artisanaux

11 rue du Docteur Schweitzer 33340 LESPARRE-MÉDOC - Tél./Fax 05 56 41 13 90
Mail : f.mendo@laposte.net

ets somirey Aluminium agréé
fabrication - installation

Miroiterie - Menuiseries aluminium et PVC sur mesures
Stores toile - Volets roulants - Plafonds suspendus

Peinture et dérivés - Papiers peints
Lasures Sikkens

Moquettes et sols PVC - Produits verriers
Remplacement de casse immédiat

Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87

6 rue André Laffitau 33340 LESPARRE-MÉDOC

e-mail : somirey@wanadoo.fr - internet : www.somirey.regioland.com

Devis
gratuit



EPSILON COMPOSITE
The alternative

5, route d'Hourtin - BP 30162
33 340 GAILLAN EN MEDOC
Tél. 05 56 73 47 74 Fax 05 56 73 40 83

for new technical challenge



SERVICE D'URGENCE 24 h/24 h* :

0 810 130 120

N° AZUR* : 0 810 002 040

* (coût d'un appel local)



Ets HORTICOLES

TEXERAUD Frères

G.F.A

Producteur

Plants de Légumes

Géraniums

Suspensions • Plants à massifs

10, route du Pin Sec 33340 GAILLAN

Tél. 05 56 41 00 33

Fax : 05 56 41 09 02

Pour paraître dans ces pages de publicité,
n'hésitez pas à contacter

Didier MUSSOTTE au 05 57 77 08 58



UNI-MÉDOC
les Vignerons

www.uni-medoc.com

Premier producteur en Médoc. Les Vignerons d'Uni-Médoc vous accueillent et vous offrent un éveil à la découverte et au plaisir des sens.

Venez déguster nos vins d'appellation Médoc et visiter nos installations. A Gaillan, vous pourrez admirer l'un des plus grands chais à barriques de la région.

VIGNERONS UNI-MÉDOC à Gaillan : 05 56 41 03 12

CAVE SAINT ROCH à Queyrac : 05 56 59 83 36